DIVISION DES ECOLES
DE4
Affaire suivie par : Philippe GENEST
tél : 01 44 62 40 75
fax : 01 44 62 41 72
courriel : philippe.genest@ac-paris.fr

Le Recteur de l'Académie de Paris
Chancelier des Universités

à

Mesdames les Inspectrices et messieurs les Inspecteurs
d'académie - DSDEN

S/c de mesdames et messieurs
les Recteurs d'académie

Paris, le

Objet : organisation des sorties scolaires avec nuitée(s)
dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

Références : circulaires n° 99-136 du 21/09/1999
et n° 2005-001 du 5/01/2005.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les nouvelles modalités concernant les demandes de séjours avec nuitées dans l'Académie de Paris.

Afin de pouvoir opérer le suivi des groupes scolaires séjournant à Paris, je souhaiterais pouvoir désormais contacter les accompagnateurs à tout moment.

Les dossiers devront donc obligatoirement comprendre, outre les renseignements mentionnés dans les circulaires citées en référence :

- le **numéro du téléphone portable du professeur responsable** de la classe;
- à défaut, celui **de tout autre accompagnateur** participant à l'encadrement de la sortie.

A cette fin, les enseignants coordonnateurs de ces séjours voudront bien utiliser l'imprimé dont un exemplaire est joint en annexe.

Pour le recteur de l'Académie de Paris,
Pour le Directeur de l'Académie de Paris,
et par délégation
L'Inspecteur d'académie,
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale.

SIGNÉ

Edouard ROSSELET